

Les réseaux professionnels

Sommaire :

- ✓ Les réseaux professionnels : quelques bonnes pratiques-----p. 1
- ✓ Le développement accru des e-réseaux professionnels-----p. 3

En bref...

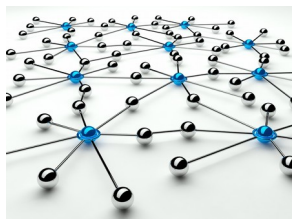
Quels sont les incontournables dans les postures de pilote, d'animateur et de membres d'un réseau professionnel ?

Avec l'avènement d'un monde de plus en plus connecté et dématérialisé, que change l'apparition des communautés virtuelles (e-réseaux) ?

Le terme et la notion de réseau sont anciens. Le mot vient du latin « retis », qui signifie « filet » - d'où l'image de maillage, tissage associée aux réseaux.

Ce terme est aujourd'hui utilisé dans des domaines très variés, comme les sciences humaines et sociales, l'informatique, les infrastructures, les mathématiques, l'économie et autres sciences.

Qu'est-ce qu'un réseau professionnel ?



C'est un ensemble de personnes en interactions, regroupées par un intérêt commun (*un métier, une mission, une thématique...*), souhaitant échanger, prêtes à s'entraider, à se professionnaliser, au sein d'un cadre formalisé ou non. Les notions de corps, de grades, de hiérarchie y sont gommées.

Pour disposer d'éléments plus détaillés sur les points-clés d'un réseau professionnel :

[Une définition est proposée sur le site du CEDIP, dans un article concernant les échanges de pratiques.](#)

Les réseaux professionnels : quelques bonnes pratiques de pilotage, d'animation et de participation des membres

► Piloter

Identification et rôle du pilote

Un pilote doit être clairement identifié et présent au sein du réseau.

Afin de pallier les absences du pilote et assurer la continuité du fonctionnement, il est opportun de prévoir un copilote.

Pilote et copilote portent la vocation, les valeurs du réseau. Ils ont une vision d'ensemble de celui-ci, ils en expriment le sens¹ et les objectifs.

Les pilotes de réseaux déconcentrés (régionaux, inter-départementaux) peuvent faire remonter au niveau national des préoccupations venant des services en région, et inversement diffuser de l'information auprès d'acteurs de leur territoire.

Des échanges avec d'autres communautés professionnelles peuvent aussi être initiés par le pilote et le copilote.

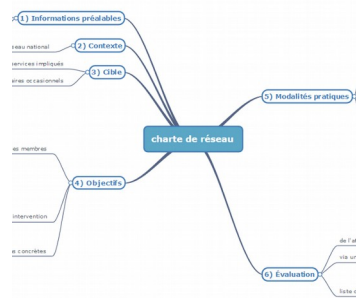
Ces derniers conduisent l'élaboration d'une charte de fonctionnement du réseau, en associant l'ensemble des membres, la plupart du temps.

*Le CEDIP est une des 11 entités du Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines (CMVRH)

1 Hervé Sérieyx, Face à la complexité mettez du réseau dans vos pyramides (Village mondial, 1996)

Élaboration d'une charte de fonctionnement

Celle-ci définit les « règles du jeu ».



Elle expose :

- le contexte, la finalité, les objectifs,
- les méthodes de travail et rôles de chacun (par exemple, formalisation de l'ordre du jour, des comptes rendus, des relevés de décision...),
- les productions communes
- les modalités d'échanges (avec les autres réseaux ; entre les réunions ; avec quels outils collaboratifs ; etc.)
- l'évaluation régulière de l'organisation, du fonctionnement).

- [Carte mentale : Modèle d'architecture pour une charte](#)

- [Comment rédiger une bonne charte ?](#) (sur le site « [Place des réseaux](#) »)

- Un exemple à la DREAL Bretagne : [Chartes des réseaux, avec un modèle à télécharger](#) (accessible uniquement sur intranet)

► Animer

Animer, vient de « *anima* » donner de l'âme, insuffler la vie (en l'occurrence, au réseau).

La fonction d'animation peut être exercée par le pilote ou bien déléguée à un – ou des – membre(s) particulièrement motivés, qui ont une appétence particulière pour les relations interpersonnelles, les échanges et le partage d'expérience.

L'animateur : une interface active

L'animateur organise et favorise les échanges libres des membres, mais il veille également à les canaliser. Il s'assure d'une bonne communication entre les participants, d'une bonne dynamique de groupe.

Il peut organiser des modalités d'échanges en dehors des réunions, afin que le réseau continue à vivre, par exemple en utilisant un espace d'échanges dématérialisés et organisés (voir ci-après, la partie sur les e-réseaux).

Se professionnaliser et être reconnu

Des formations à l'animation de réseau peuvent permettre à l'animateur d'acquérir ou de développer les savoir-être et savoir-faire que cette fonction demande – qui peuvent être ensuite valorisés dans un CV, un parcours professionnel.

Les connaissances et compétences techniques, ainsi que les compétences relationnelles acquises par l'expérience professionnelle, peuvent donner une légitimité supplémentaire pour exercer cette fonction d'animateur de communauté.

- Un exemple d'avis de formation « [Animer et faire produire un réseau](#) »

► Participer

Les acteurs rejoignent un réseau au vu des métiers, des missions et des thématiques qu'ils ont à traiter.

S'impliquer, contribuer et se professionnaliser

Les membres sont actifs : ils acceptent d'échanger leurs pratiques, leurs expériences, avec une culture de travail horizontale, et de bénéficier de celles des autres en retour.

S'ils participent à différents réseaux, ils peuvent créer des interactions, des liens, entre ceux-ci.

Le réseau est un lieu où des savoirs circulent : c'est un vecteur de professionnalisation.

Il permet de maintenir et de développer les compétences des membres² ; c'est un outil, parmi d'autres, de sécurisation des compétences. L'image du filet (retis) semble ici prendre tout son sens.

2 Cf. fiche En Lignes n°80 « [L'apprentissage collaboratif en essor à l'ère numérique](#) »

Point de vigilance



C'est un système fragile, car, comme l'indique Denis Cristol³, « *alors qu'une communauté peut perdurer tant que le problème qui l'a fait émerger demeure, elle peut s'effondrer pour peu que l'animateur commandité pour la faire vivre disparaît*⁴ ». Le départ du pilote, ou l'arrivée d'un nouveau pilote moins impliqué, peut compromettre la viabilité d'un réseau.

Le développement accru des e-réseaux professionnels

Avec le développement des technologies de l'information et de la communication, émergent des modalités d'échanges alternatives et complémentaires : communautés virtuelles, outils collaboratifs dématérialisés. Cet ensemble peut être regroupé sous l'appellation de e-réseaux.

► L'apport des e-réseaux

Ils permettent de :

- faire vivre les réseaux professionnels existants, en facilitant les échanges en dehors des moments de rencontres en présentiel ;
- conserver des documents dématérialisés sur un espace ouvert à tous les membres ;
- échanger sur un sujet particulier ou sur une problématique commune, dans le but d'apporter une réponse collective ;
- produire des documents co-construits.

Une personne dédiée à l'animation du e-réseau est un gage de l'intérêt porté à cet espace, et permet le bon fonctionnement de ce dernier.

Différentes modalités de professionnalisation (stage classique, compagnonnage, tutoriel, etc.) peuvent être proposées pour mieux maîtriser les techniques et outils utilisés pour participer aux échanges.

► Quelles compétences pour animer les e-réseaux ?

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) présente les compétences de base⁵ de l'appellation d'emploi « Animateur de communauté virtuelle / community manager »

Savoir-faire (liste non exhaustive)	Savoirs (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> - Définir le contenu et les rubriques - Réaliser la mise à jour de l'espace - Traiter les demandes des membres - Réaliser des enquêtes – sondages en ligne - Animer la communauté - Contrôler les échanges - Analyser les échanges - Analyser les dysfonctionnements et difficultés techniques - Mettre en œuvre des règles de diffusion d'information et de communication - Appliquer les règles de diffusion de l'information et de la communication ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'animation - Rédaction de contenu - Community management* - Règles de diffusion et de communication de l'information - Principes déontologiques liés aux débats et aux échanges - Logiciel de conception d'enquêtes - Technologie de l'internet ...
<p>*Les missions principales d'un community manager sont la coordination, la régulation et l'encouragement de l'activité de la communauté ; la création et le développement des échanges collaboratifs ; la préparation et l'organisation d'événements mobilisateurs ; le partage des bonnes pratiques ; la publication de contenus ; l'interface avec les acteurs de la communauté. Cf. J.-P. Bouchez – L'entreprise à l'ère du digital</p>	

3 Directeur de l'ingénierie et des dispositifs de formation du Centre national de la fonction publique territoriale.

4 Denis Cristol - Peut-on créer des communautés d'apprentissage (Éducation permanente n°207/2016-2)

5 [Fiche ROME E1101. Juin 2018](#)

Point de vigilance



Les technologies de l'information et de la communication démultiplient les possibilités de réseaux et d'accès aux connaissances. Ils opèrent une accélération des échanges, entraînant une modification du rapport au temps.

Or, selon Marc Guillaume, « *les processus de formation de l'esprit humain, la lecture, la création, une grande part de la vie psychique quotidienne, resteront soumis à des horloges lentes – et cette lenteur devient même le véritable luxe.*⁶ »

Pour traiter ce point de vigilance, il est important de concevoir les e-réseaux comme un moyen au service des organisations, des collectifs de travail, des agents – et non comme une fin en soi, comme une réponse technique standard à tous besoins d'échanges de pratiques et de connaissances.

Il convient ensuite de bien articuler la richesse des rencontres en présentiel, des échanges à distance (visioconférence, messagerie...) et du recours aux e-réseaux.

Sébastien Chabal

Pour aller plus loin

- Les compétences en réseau au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (SG/SRH/OMM, 2015)
- Marc Guillaume, L'empire des réseaux (Descartes et Cie, 1999)
- Claude Neuschwander, L'acteur et le changement, essai sur les réseaux (Seuil, 1991)
- Jean-Pierre Bouchez, L'entreprise à l'ère du digital (De Boeck Supérieur, 2016)
- Hervé Sérieyx, Face à la complexité mettez du réseau dans vos pyramides (Village mondial, 1996)
- Manuel Castells, La société en réseau (Fayard, 1998)
- Fiche « En lignes » n°28 « [Pourquoi s'intéresser aux communautés de pratique](#) »
- Fiche « En lignes » n°32 « [Les clubs et réseaux du ministère : un appui pour le changement](#) »

6 Marc Guillaume (économiste français, membre du cercle des économistes) - L'empire des réseaux (Descartes et Cie, 1999)